



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 novembre 2012

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL/FAX : 05.53.58.79.55  
\*\*\*\*\*

Le 06 Novembre 2012

**Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Madame et Messieurs les Adjointes  
Messieurs les Conseillers Municipaux**

### CONVOCACTION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**LUNDI 12 NOVEMBRE 2012 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.**

**Ordre du Jour :**

#### **Approbation PV séance précédente**

#### **Délibérations**

1. Election d'un délégué titulaire au sein du SMBGD (Gestion des Déchets),
2. Election d'un délégué suppléant au sein du SIAEP D'ISSIGEAC (Eau Potable),
3. Election d'un délégué suppléant au sein de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois,
4. Présentation du rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) année 2011,
5. Décision modificative n° 01 : Ajustements de crédits budgétaires,
6. Contribution Volontaire financière pour dégradations anormales de la voirie communale (retrait délibération du 12/04/2007) et nouvelle convention attribution (dotation pierres) à compter du 1er janvier 2013,
7. Délégation consentie au Maire : délivrance des concessions dans les cimetières communaux,
8. Convention pose miroir à FALGUEYRAT (remise équipement du CG 24 à la commune),
9. Statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : Actualisation et prise de compétences optionnelles supplémentaires.
10. Communauté de Communes du Pays Issigeacois : Intégration compétences scolaire et périscolaire, Transports scolaire et périscolaire.

#### **Affaires Diverses**

Le Maire,

**THOMASSIN Huguette.**

L'an **DEUX MILLE DOUZE**, le **DOUZE** du mois **de novembre** à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 6 novembre 2012 et sous la présidence de M<sup>me</sup> Huguette THOMASSIN, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Etaient présents: Mme THOMASSIN Maire, M. ROUCHON 1<sup>er</sup> adjoint, M. FRICOT 2<sup>eme</sup> adjoint, Mme CHAPOTARD 3<sup>ème</sup> adjoint, MM GOMEZ, LEVIGNE, LUCIEN, SCALABRE, TROUETTE.

Absents excusés: néant

Absents: M. THOMAS.

Procurations: néant

### **Ordre du jour**

Approbation PV séance précédente

#### **Délibérations**

- ✓ Election d'un délégué titulaire au sein du SMBGD (Gestion des Déchets),
- ✓ Election d'un délégué suppléant au sein du SIAEP D'ISSIGEAC (Eau Potable),
- ✓ Election d'un délégué suppléant au sein de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois,
- ✓ Présentation du rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) année 2011,
- ✓ Décision modificative n°01 : ajustements de crédits budgétaires,
- ✓ Contribution Volontaire financière pour dégradations anormales de la voirie communale (retrait délibération du 12/04/2007) et nouvelle convention attribution (dotation pierres) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013,
- ✓ Délégation consentie au Maire : délivrance des concessions dans les cimetières communaux,
- ✓ Convention pose miroir à FALGUEYRAT (remise équipement du CG 24 à la commune),
- ✓ Statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : actualisation et prise de compétences optionnelles supplémentaires,
- ✓ Communauté de Communes du Pays Issigeacois : intégration compétences scolaire et périscolaire, transports scolaire et périscolaire.

#### **Affaires diverses.**

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30

Madame Christine CHAPOTARD est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-verbal de la séance du 27 août 2012 est adopté à l'unanimité.

**2012/21 Election d'un délégué titulaire au sein du SMBGD (Gestion des Déchets)**

Un délégué titulaire au sein du SMBGD ayant démissionné, il nous faut procéder à son remplacement. Monsieur Gil LUCIEN propose sa candidature. Cette candidature est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09	Pour: 08	Contre: 0	Abstention: 1
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/22 Election d'un délégué suppléant au sein du du SIAEP D'ISSIGEAC (Eau Potable)**

Un délégué suppléant au sein du SIAEP D'ISSIGEAC ayant démissionné, il nous faut procéder à son remplacement. Monsieur Jean-Marie FRICOT propose sa candidature. Cette candidature est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09	Pour: 08	Contre: 0	Abstention: 1
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/23 Election d'un délégué suppléant au sein de la CCPI**

Un délégué suppléant au sein de la CCPI (Communauté de communes du Pays Issigeacois) ayant démissionné, il nous faut procéder à son remplacement. Madame Christine CHAPOTARD propose sa candidature. Cette candidature est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09	Pour: 08	Contre: 0	Abstention: 1
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/24 Présentation du rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) Année 2011**

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente pour l'exercice 2011 le Rapport relatif au Pris et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif adopté par le Conseil Communautaire de la CCPI en date du 27 septembre 2012. Ce rapport est soumis à l'approbation du Conseil :

VOTANTS: 09	Pour: 08	Contre: 1	Abstention: 0
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/25 Décision modificative n° 01 : ajustements de crédits budgétaires**

Madame le Maire présente au Conseil la liste des décisions modificatives en dépenses de fonctionnement, en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement pour un montant total de 3350 € tant en dépenses qu'en recettes. Ces décisions modificatives sont soumises au vote du Conseil :

VOTANTS: 09	Pour: 09	Contre: 0	Abstention: 0
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/26 Contribution Volontaire financière pour dégradations anormales de la voirie communale (retrait délibération du 12/04/2007) et nouvelle convention attribution (dotation pierres) à compter du 1er janvier 2013**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entreprise « SA CALCAIRES & DIORITE DU PERIGORD » domiciliée à Thiviers verse une contribution initiale volontaire annuelle d'un montant de 6098 € depuis 1990 pour les dégradations anormales de la voirie communale occasionnées par les véhicules de transport de calcaires de la carrière située au lieu-dit « La Croix de homme mort » à Mandacou.

L'entreprise « SA CALCAIRES & DIORITE DU PERIGORD » met à disposition de la commune 600 tonnes par de matériaux calcaires 0/31.50 depuis 1990 également.

Madame le Maire rappelle que par délibération du 12 avril 2007, en accord avec l'entreprise, la redevance initiale est indexée par rapport à la mise à jour annuelle de la variation de l'indice de base GRA (Granulats) ; cette régularisation prenant effet en 2004.

Madame le Maire a demandé à l'entreprise « SA CALCAIRES & DIORITE DU PERIGORD » de nous faire de nouvelles propositions.

Par lettre du 12 septembre 2012, l'entreprise nous fait les propositions suivantes :

- diminution de la dotation « pierres » à 300 tonnes par an,
- revalorisation de la contribution initiale à 7600 € par an,
- maintien de la régularisation calculée par rapport à la mise à jour annuelle de la variation de l'indice de base GRA (Granulats),
- prise d'effet au 1er janvier 2013.

Le Conseil émet un avis favorable et autorise Mme le Maire à signer les avenants.

VOTANTS: 09	Pour: 09	Contre: 0	Abstention: 0
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/27 Délégation consentie au maire : délivrance des concessions dans les cimetières communaux**

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, il est proposé de confier à Madame le Maire, pour la durée du présent mandat, la délégation suivante : « prononcer la délivrance des concessions dans les cimetières communaux ».

Cette proposition est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09	Pour: 09	Contre: 0	Abstention: 0
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/28 Convention pose miroir à Falguyrat (remise équipement du CG 24 à la commune)**

Madame le Maire précise que dans le cadre des Opérations Locales de Sécurité, le miroir sera posé par le CG 24 sous condition de la remise de cet équipement à la commune par convention après travaux. La maintenance de ce miroir sera à charge de la commune.

Le Conseil émet un avis favorable et autorise Mme le Maire à signer la convention.

VOTANTS: 09	Pour: 09	Contre: 0	Abstention: 0
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/29 Statuts du Syndicat Départemental d'Energies – Actualisation et prise de compétences optionnelles supplémentaires**

Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil de la délibération prise par le Comité Syndical du Syndicat Départemental d' Energies en date du 11 octobre 2012 concernant l'actualisation de ses statuts.

Les principales adaptations apportées aux statuts du SDE 24 sont d'une part sur les compétences exercées par le Syndicat (articles 3, 4 et 7.2) et d'autre part sur les adhésions (article 7.2,1).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des articles précités des statuts du SDE 24.

VOTANTS: 09	Pour: 09	Contre: 0	Abstention: 0
-------------	----------	-----------	---------------

**2012/30 Communauté de Communes du Pays Issigeacois : intégration compétences scolaire et périscolaire, transports scolaire et périscolaire**

Monsieur FRICOT fait un exposé au Conseil sur le transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes du Pays Issigeacois au 1er janvier 2013.

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois, modifiés lors du Conseil Communautaire du 25 octobre 2012. Les nouveaux statuts ainsi rédigés intègrent dans son article 7 :

- paragraphe 2 – compétences optionnelles « compétence scolaire »
- paragraphe 3 – compétences facultatives « compétence périscolaire » et « transport scolaire et périscolaire ».

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification de l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois et autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

## AFFAIRES DIVERSES

- Centre équestre « La Cavale »

Madame le Maire donne lecture au Conseil d'une demande de subvention du Centre Equestre « La Cavale ». Ce centre souhaite s'équiper afin de pouvoir recevoir dans les meilleurs conditions possibles les personnes handicapés désirant pratiquer l'équitation. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 700 € pour ce projet .

- Projet d'extension des carrières de Mandacou

Madame le Maire donne lecture d'une lettre du Comité de Sauvegarde des Habitants de Plaisance en date du 26/09/2012.

- Plan départemental itinéraires de promenades et randonnées

Madame le Maire donne lecture d'une lettre d'un habitant de Plaisance faisant part de son mécontentement sur le trajet retenu pour le projet « *plan départemental itinéraires de promenades et randonnées* », géré par la Communauté de communes du Pays Issigeacois.

Ce courrier va être transmise à la CCPI, et Madame le Maire rencontrera prochainement cet administré.

- Ramassage des ordures ménagères

A la suite de nombreuses incivilités constatées au niveau des containers à ordures ménagères, nous avons demandé à l'entreprise SITA de nous estimer le coût du ramassage au porte à porte sur l'ensemble de la commune.

La compétence *Collecte des ordures ménagères* étant détenue par la Communauté de communes du Pays Issigeacois, la décision définitive sera prise au niveau de cette instance.

- Salle du conseil municipal

Depuis la réfection de la salle du conseil, nous sommes confrontés à un problème de résonance. Des études sont en cours pour essayer de remédier à ce dysfonctionnement.

- Signalisation routière

Des devis pour une signalisation de la mairie depuis la N 21 ont été demandés.

- Arbre de Noel

L'arbre de Noël aura lieu le vendredi 14 décembre 2012 à 20 h 30 avec la prestation du clown « Roultaboul ».

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30**